

Pouvoir d'emprunt—Loi

Et tout cela, il faut l'attribuer aux habitudes de dépense du gouvernement, à son monopole sur les capitaux disponibles, sur l'argent nécessaire pour investir. C'est ce même gouvernement qui, en rédigeant le Programme énergétique national, a déclaré aux investisseurs étrangers qu'il ne voulait pas les voir investir dans notre pays. C'est le même gouvernement qui, en monopolisant l'épargne des Canadiens, entrave les investissements. Il faut en conclure, monsieur le Président, que le gouvernement est malade. Ses politiques sont pourries. Incapable de mettre en œuvre les politiques qui s'imposent, il s'emploie plutôt à lancer des campagnes publicitaires pour dire à la population quel merveilleux travail il accomplit. Dans bien des cas, il gaspille ainsi des millions et des millions de dollars.

Les ministres qui se portent candidats à la direction du parti sont en train de se contredire. En novembre dernier, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro) a dit que le gouvernement libéral gaspillait des millions et des millions de dollars. Bientôt, il annoncera sa candidature à la direction de son parti. Monsieur le Président, le gouvernement gaspille à coup de millions. Il veut emprunter de l'argent dont il n'a pas besoin et le verser dans une caisse spéciale qui servira à acheter des votes. Mais les électeurs ne marchent pas, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Shields: On les entend rouspéter. Non, les électeurs ne vont pas gober ça une minute. Que le gouvernement déclenche des élections et nous verrons quelle sera leur réponse. Le parti devrait en finir avec sa campagne à la direction et convoquer le syndic de faillite. C'est à cela que servira la campagne, pas à élire un chef mais à liquider une faillite. C'est un parti vidé et à court d'idées.

Quelque chose cloche, monsieur le Président, quand, chaque fin de semaine, des gens se présentent, parfois en larmes, au bureau de ma circonscription pour me dire qu'ils ne peuvent trouver un emploi. Il s'agit de personnes qui n'ont jamais été assistées sociales, mais qui n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage et qui doivent donc se tourner vers l'assistance sociale. Elles se demandent ce qui est en train d'arriver à notre pays. Ce qui se passe, c'est que nous avons un gouvernement prodigue qui dépense à tours de bras en vue d'assurer sa position à la Chambre des communes. Cela ne marchera pas, monsieur le Président.

Imaginer un peu, verser 4 milliards de dollars dans une caisse noire, à utiliser avant les élections, du propre aveu du gouvernement! C'est à cette fin que l'argent est destiné, que cela ne fasse aucun doute. Il y a à l'heure actuelle 1.5 million de chômeurs au Canada à cause de la politique désastreuse du gouvernement. Les problèmes ont commencé avec la politique énergétique nationale, puis le gouvernement s'est concentré sur des questions sans rapport avec l'économie. Les gens ont faim, ils en ont assez, ils veulent travailler, ils supplient le gouvernement de favoriser l'investissement au Canada. Notre pays constitue le bien immobilier le plus précieux qui existe au monde à l'heure actuelle, étant doté de richesses naturelles illimitées, d'abondantes réserves d'eau douce et d'une population instruite et pleine de bonne volonté.

Le gouvernement ne cesse d'étouffer l'économie en empruntant toujours davantage, à un point tel que nos enfants et nos petits-enfants seront accablés par une dette indescriptible. Lorsqu'ils viennent au monde, ils ont déjà une dette énorme, d'au moins \$6,000 chacun. Ce projet de loi d'une page et demie demande l'autorisation d'emprunter 29.55 milliards de dollars, alors que le gouvernement n'a besoin en réalité que de 15 milliards. Le gouvernement reconnaît qu'il cherche à gonfler ses besoins, n'hésitant pas à dire qu'il prévoit une caisse noire de 4 milliards de dollars. C'est ignoble et injuste envers le contribuable canadien.

M. le vice-président: A l'ordre. Le député de Hastings-Frontenac-Lennox et Addington (M. Vankoughnet) a la parole.

M. Pinard: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

M. Vankoughnet: Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir . . .

M. le vice-président: Le président du Conseil privé (M. Pinard) invoque-t-il le Règlement?

[Français]

M. Pinard: Monsieur le Président, je voudrais savoir s'il y a une période de questions et réponses après un discours ou s'il n'y en a pas?

M. le vice-président: Non. Je dois informer le président du Conseil privé que nous sommes maintenant dans la période des discours de 10 minutes et qu'à moins qu'il y ait consentement unanime, il n'est pas possible de poser des questions au préopinant.

M. Pinard: J'invoque le Règlement.

M. le vice-président: Sur le même rappel au Règlement?

M. Pinard: Oui. Peut-être pourriez-vous songer à demander le consentement unanime relativement à ma requête pour des questions et réponses à l'honorable député? Et sinon, à ce moment-là, on continuera avec les discours.

[Traduction]

M. le vice-président: Le président du Conseil privé demande si l'on consent à l'unanimité à ce que des questions soient posées à l'orateur précédent. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Il n'y a pas consentement unanime.

M. Malone: Les libéraux ont dit non.

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur le Président, si je suis heureux de prendre part au débat sur le projet de loi C-21 portant pouvoir d'emprunt, je le suis moins que le gouvernement fédéral présente cette requête. Je m'inquiète tout particulièrement de l'énormité de cette somme de 29.55 milliards qu'il demande à emprunter. C'est une somme faramineuse qu'il est difficile de transposer dans la vie de tous les jours. Je ne me ferais pas de souci si je croyais que les emprunts seraient avantageux pour les Canadiens ou les gens de la circonscription que je représente, mais ce ne sera pas le cas.